

SEPTIÈME UNIVERSITÉ INTERNATIONALE D'ÉTÉ DU MERCANTOUR (UIEM)*

Organisée par

Le Centre d'Études et de Recherches internationales et communautaires (CERIC – CNRS UMR 7318) Université d'Aix-Marseille
L'Association pour l'Enseignement et la Recherche en Relations Internationales d'Aix-Marseille (AERRI)

SAINT MARTIN-VÉSUBIE, Auditorium de la Médiathèque valléenne
01 - 05 septembre 2014

PROGRAMME DES TRAVAUX

Lundi 1 ^{er} septembre	<p>Matin : Arrivée des participants</p> <p>12h30 : Déjeuner d'accueil à « <i>La Bonne Auberge</i> »</p>	<p>15h30 : Ouverture de la Sixième session À la Madone de fenestre (1900 mètres d'altitude) Ancienne maison des Carabiniers italiens</p> <p>Pr. J. BOURRINET, <i>Président de l'AERRI, Président du Conseil scientifique des Universités internationales d'été du Mercantour, Professeur émérite de l'Univ. d'Aix-Marseille</i></p>	<p>16h-18h30 : Atelier 1 : Méthodologie de la Recherche Préparation des thèses de doctorat</p> <p>Témoignages des post-doctorants</p> <p>Discussion générale</p>
Mardi 02 septembre	<p>9h-12h : Atelier I : Méthodologie de la Recherche</p> <p>GR1 Thèses en début de recherches (sous la direction du Pr. J.-Ch. MARTIN, <i>Vice-Président de l'Univ. Nice Sophia-Antipolis, Vice-Doyen de l'IDPD</i>)</p> <p>GR2 Thèses avancées et post-docs (sous la direction du Pr. J. BOURRINET, <i>Président de l'AERRI, Président du Conseil scientifique des Universités internationales d'été du Mercantour, Professeur émérite de l'Univ. d'Aix-Marseille</i>)</p>	<p>14h30-17h : Atelier 2 : Panorama des jurisprudences européennes, internationales et constitutionnelles</p> <p>Jurisprudence de la Cour internationale de Justice</p> <p>M. le Doyen A. MAHIU, <i>Directeur de recherches émérite au CNRS, Juge ad hoc à la Cour internationale de Justice</i> Pr. J.-Ch. MARTIN, <i>Vice-Président de l'Univ. Nice Sophia-Antipolis, Vice-Doyen de l'IDPD</i>)</p>	<p>18h : Conférence publique 1</p> <p>Quelle transition énergétique pour la France ?</p> <p>Ch. GERONDEAU, <i>Polytechnicien, Ingénieur général des ponts et chaussées, expert énergétique</i></p>
Mercredi 03 septembre	<p>9h-12h : Atelier 2 : Panorama des jurisprudences européennes, internationales et constitutionnelles</p> <p>Jurisprudence constitutionnelle allemande</p> <p>Dr. Dr. H.C. H. von MANGOLDT, <i>Professeur émérite de l'Univ. de Tübingen, Ancien juge à La Cour constitutionnelle de Leipzig</i></p>	<p>14h30-17h : Atelier 2 : Panorama des jurisprudences européennes, internationales et constitutionnelles</p> <p>Jurisprudences des juridictions de l'Union européenne</p> <p style="text-align: center;">Arrêt C-27/04 du 13 juillet 2004 La zone euro en quête d'un processus décisionnel spécifique</p> <p>Ph. VIGNERON, <i>Chargé d'enseignement à l'Institut D'Études européennes de l'ULB, chargé d'enseignement et chercheur associé au CERIC</i></p>	<p>18h : Conférence publique 2</p> <p>L'unité de l'Espagne est-elle remise en cause ? (des revendications du Pays Basque au referendum sur l'indépendance de la Catalogne prévu en novembre 2014)</p> <p>Pr. C. MOLINA DEL POZO, <i>Univ. Alcalá de Henares (Madrid), Président honoraire de l'AUDESCO</i></p>
Jeudi 04 septembre	JOURNÉE MONTAGNE		<p>18h : Conférence publique 3</p> <p>Les défis de la Banque centrale européenne. Comment contribuer efficacement à la sortie de crise dans la zone euro</p> <p>Pr. J.-P. CENTI, <i>Doyen honoraire de la Faculté d'Économie appliquée d'Aix-Marseille</i></p>
Vendredi 05 septembre	<p>9h30-12h00 : Atelier 3 : Approfondissement d'une thématique</p> <p style="text-align: center;">Table-ronde : L'eau, enjeu géostratégique mondial dans les relations internationales au XXIème siècle</p> <p style="text-align: center;">Sous la présidence du Pr. J.-P. CENTI, <i>Doyen honoraire de la Faculté d'Économie appliquée d'Aix-Marseille</i></p> <p>Th. GARCIA, <i>Maître de conférences à l'Université de Nice Sophia-Antipolis</i> H. STERK, <i>Directeur des programmes du Conseil mondial de l'eau</i> Pr. G. BENHAYOUN, <i>Professeur émérite de l'Univ. d'Aix-Marseille, Président du Groupe d'Aix</i> H. ACHOUR, <i>Doctorante à l'Université de Tunis</i></p>		

* Avec le concours du Conseil général des Alpes-Maritimes et de la commune de Saint Martin-Vésubie